

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2023**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 2  
Absent non excusé : 1

Date de convocation : 05 juin 2023

**Étaient présents :** M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents excusés :** Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; M. Damien FANCELLO a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU.

**Était absent non excusé :** Mme Géraldine-Sophie CAPRON.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 09 juin 2023.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 5.7-034/2023 : ADHÉSION DES COMMUNES DE HAVANGE ET HAUTE KONTZ AU SMIVU FOURRIÈRE DU JOLIBOIS**

Vu la demande des Communes concernées,

Vu l'avis favorable du Comité Syndicat du S.I.V.U., chenil du Jolibois,

CONSIDÉRANT le courrier du président du syndicat en date du 10 mai 2023 invitant le Conseil municipal à délibérer sur l'adhésion des Communes de Havange et Haute Kontz (57),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ÉMET un avis favorable concernant l'adhésion de la Commune de Havange et de Haute Kontz au SMIVU fourrière du Jolibois.

**VOTES :**

**11 POUR**

**3 CONTRES**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 13 juin 2023  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20230612-2023DEL034-DE  
Reçu le 19/06/2023

